

Conditions générales du jeu Duracell 2026 MAROC Scannez et Gagnez

Les présentes conditions générales du jeu (ci-après les « **conditions générales** ») s'appliquent à l'opération temporaire « **Duracell 2026 MAROC Scannez et Gagnez** » (ci-après le « **jeu** »), organisée par Dislog Group (Bouskoura, Casablanca 20100, Maroc), du **01 Septembre 2026 au 31 décembre 2026 à 23h59**, et ouverte aux résidents du Maroc âgés de 18 ans et plus.

Les informations relatives au jeu ainsi que les présentes conditions générales peuvent être consultées à tout moment sur le site internet suivant : www.duracellscanwin.com (ci-après le « **site web pour participer au jeu** »).

Article 1 – Généralités

La participation au jeu est conditionnée par l'achat d'un produit Duracell d'une grande surface avec obligation de scanner le ticket de caisse sur le site web « Scannez et Gagnez ».

Toute participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales.

Article 2 – Modalités de participation : Scannez et Gagnez

1. Participation

La participation est réservée aux personnes âgées de 18 ans et plus.

Le nombre de participations est illimité pendant toute la durée du jeu, à condition d'utiliser un ticket de caisse différent pour chaque participation. Un même justificatif d'achat ne peut pas être utilisé pour plusieurs participations. Pour participer, le participant doit acheter une pile Duracell, garder le ticket de caisse, scanner le QR code figurant sur les supports promotionnels en magasin, ou se rendre directement sur le site web pour participer au jeu et scanner la preuve d'achat (le ticket de caisse). Après le scan ou l'accès au site, une animation s'ouvre dans le navigateur mobile. La participation est conditionnée à l'acceptation des présentes conditions générales.

Le participant devra compléter un formulaire en ligne comprenant son **nom et prénom** et son **adresse e-mail** et **scanner le ticket de caisse** pour pouvoir participer.

Chaque participant ne peut remporter **qu'un seul lot** pendant toute la durée du jeu (même nom, adresse e-mail, adresse postale et/ou adresse IP).

Une seule dotation sera attribuée par foyer (personnes vivant à la même adresse).

Toute participation non conforme aux présentes Conditions Générales sera annulée.

Pour les gains relatifs aux tickets de match, Il est impératif que les gagnants disposent d'un visa Schengen valide.

Les employés de Duracell et toute personne directement ou indirectement impliquée dans l'organisation du jeu, ainsi que leurs proches, sont exclus de la participation au jeu.

2. Lots à gagner

La période du jeu aura lieu du 01 Septembre au 31 Décembre avec 2 vagues de tirages au sort. Le premier tirage au sort aura lieu du 01 Septembre au 31 Octobre, et le second du 01 Novembre au 31 décembre 2026. Chaque tirage au sort offrira aux participants la possibilité de gagner un des lots suivants :

Premier Tirage au sort – 01 Septembre au 31 Octobre :

- Un des 2 billets pour un match de LALIGA.
- Un des 7 maillots officiels d'un club de LALIGA parmi ceux disponibles.
- Un des 10 écharpes officielles d'un club de LALIGA parmi ceux disponibles.

Second Tirage au sort– 01 Novembre au 31 Décembre :

- Un des 3 billets pour un match de LALIGA.
- Un billet VIP pour le match El Clásico
- Un des 8 maillots officiels d'un Club de LALIGA parmi ceux disponibles.
- Un des 10 écharpes officielles d'un club de LALIGA parmi ceux disponibles.

Les gagnants des billets de match bénéficieront également de billets d'avion aller-retour, au départ de l'aéroport de Casablanca ou de Marrakech, ainsi que de deux (2) nuitées dans un hôtel situé dans la ville où se déroulera le match.

Pour les gagnants des billets de match, il est impératif qu'ils disposent d'un visa Schengen valide. Afin d'en vérifier la validité, Duracell procédera à la demande d'une photo de la page d'identité du passeport, ainsi que d'une photo de la page comportant la vignette du visa Schengen.

Les gagnants restent seuls responsables de l'ensemble des dépenses engagées au cours de leur voyage qui ne sont pas expressément incluses dans le lot, notamment les dépenses personnelles, les repas, les transports sur place et toute autre dépense non couverte par les billets d'avion et l'hébergement.

Le choix de la compagnie aérienne, des horaires de vol, de l'hôtel ainsi que de son emplacement sera déterminé par l'organisateur et ne pourra faire l'objet d'aucune contestation de la part des gagnants. Toute demande de modification, de changement ou d'amélioration formulée par un gagnant sera effectuée sous réserve de disponibilité et restera intégralement à sa charge.

Le choix des clubs pour les lots « Maillots Officiels d'un club de LALIGA » et « écharpes officielles d'un club de LALIGA » est conditionné par la disponibilité des articles correspondants.

Le premier tirage au sort aura lieu début Novembre 2026, et le second aura lieu début janvier 2027. Chaque tirage au sort des gagnants sera effectué par un système automatisé et se déroulera de manière aléatoire et impartiale.

Après avoir correctement saisi les données, le participant est éligible pour gagner l'un des lots.

Lors du tirage au sort, les gagnants seront sélectionnés parmi ceux qui se sont inscrits et qui ont rempli entièrement le formulaire de participation.

Les gagnants seront informés par un mail envoyé à l'adresse électronique qu'ils ont indiqués dans le formulaire au plus tard 10 jours après la fin du jeu.

Duracell procédera à une vérification de l'âge et de l'identité des gagnants, notamment par la demande de production d'un justificatif d'identité officiel. A défaut de présentation d'un tel justificatif dans le délai de 72 heures, le participant perdra sa qualité de gagnant et Duracell sélectionnera un ou plusieurs autres gagnants.

Si le gagnant n'a pas répondu dans les 5 jours ouvrables suivant la notification de son lot, un nouvel e-mail sera envoyé pour établir le contact. Le gagnant aura une nouvelle occasion de se manifester dans un délai de 3 jour ouvrables et de s'identifier, si nécessaire. À l'issue de cette période, il sera exclu en tant que gagnant du jeu et Duracell sélectionnera un ou plusieurs autres gagnants.

Remarque : en participant à ce jeu, le gagnant déclare qu'il participera à toutes les activités promotionnelles liées au jeu et à l'attribution du lot. Dans ce contexte, Duracell peut conclure des accords supplémentaires avec le participant (utilisation de la photo et du nom du gagnant, y compris, mais sans s'y limiter, pour de la publicité sur internet et les réseaux sociaux).

Aucune discussion ne sera échangée quant à une possible contestation des résultats du jeu.

L'attribution des lots se fera sous l'autorité de Duracell.

Les lots ne peuvent être échangés contre de l'argent.

Les lots ne peuvent être échangés ou transférés à des tiers. Duracell utilisera les données des participants exclusivement pour l'organisation du jeu et des envois spécifiques des cadeaux, qui y sont associés.

Si un gagnant n'accepte pas le lot gagné et les conditions dans lesquelles il est attribué, Duracell se réserve le droit de ne pas attribuer le lot.

Duracell et la partie qu'il engage seront responsables de la procédure d'attribution du lot. Si le gagnant a une question, un commentaire ou une plainte à formuler à ce sujet, il peut contacter Duracell à l'adresse suivante : servicema@duracellscanwin.com

Article 3 – Responsabilité

Duracell refuse toute responsabilité pour quelconque des dommages causés par : a) une perte éventuelle de revenus ; b) la fourniture d'informations incorrectes ou incomplètes par un participant ; ou c) des pannes de réseau, de matériel ou de logiciel entraînant une réduction, un retard ou une perte de données.

Duracell et tous les tiers engagés ne sont pas responsables des dommages (directs ou indirects) résultant de la participation à ce jeu ou de l'utilisation des lots attribués.

Duracell n'est pas responsable des pertes, retards ou dysfonctionnements techniques éventuels causés par des tiers tels que les opérateurs de télécommunications, La Poste ou par des pannes de réseau, de matériel informatique ou de logiciel de quelque nature que ce soit, qui entraînent des messages d'erreur, des participations réduites, retardées ou perdues ou un tirage au sort et une livraison aléatoire des lots. Il ne peut pas non plus être tenu responsable des erreurs dans le matériel imprimé.

Duracell n'est pas non plus responsable, entre autres, des éléments suivants :

- Présence d'un code promotionnel / un ticket de caisse d'une grande surface non reconnaissable.
- Code promotionnel / Ticket de caisse incomplet ou illisible.
- La non-acceptation par le site web du code promotionnel / Ticket de caisse introduit.

Duracell ne peut être tenu responsable de toute interruption du jeu due à des problèmes techniques ou autres échappant à son contrôle.

Malgré tout le soin apporté par Duracell au jeu et à la gestion de ce site web, il est possible que les informations soient incomplètes ou incorrectes. Duracell n'est pas responsable des dommages (indirects) causés par des erreurs ou omissions techniques ou rédactionnelles sur le site web, ni des dommages (indirects) résultant de l'utilisation, de la présentation, de la mise à disposition ou de l'indisponibilité temporaire de ce site web ou de liens vers des sites web de tiers, sauf en cas d'intention ou de négligence grave de la part de Duracell.

Le site web du jeu a été contrôlé pour détecter la présence de virus informatiques connus et a été testé sur plusieurs systèmes informatiques. Toutefois, l'absence de virus informatiques ne peut jamais être garantie. Duracell n'est pas responsable des logiciels de tiers tels que les pilotes de logiciels et les modules d'extension de navigateur.

Chaque participant doit prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger ses propres données et/ou programmes logiciels sur son équipement informatique et/ou son site contre tout dommage/programme malveillant/accès non autorisé ou autre. La connexion au site web du jeu et la participation à ce jeu relèvent de la seule responsabilité des participants. Le participant ne peut en aucun cas se retourner contre Duracell pour les coûts liés à sa participation. Les participations organisées et/ou collectives au concours seront considérées comme déraisonnables et seront automatiquement exclues de la participation.

Duracell n'est pas responsable de l'utilisation abusive de ce site web. Les informations relatives aux personnes qui utilisent ce site de manière abusive seront, le cas échéant, transmises aux autorités.

Article 4 – Droits de Duracell

Duracell se réserve à tout moment le droit d'exclure des participants du jeu, s'il juge leur participation non conforme à sa discrétion, et de ne pas attribuer de lot en cas de violation des conditions générales ou de toute disposition légale applicable, en particulier si Duracell soupçonne une fraude de la part du participant ou si Duracell n'a pas reçu le ticket de caisse original du participant dans un délai de deux (2) semaines si Duracell le lui a demandé. Le participant ne peut prétendre à aucun dédommagement dans de tels cas.

Article 5 – Correspondance

- Les questions, commentaires ou plaintes concernant ce jeu peuvent être soumis par écrit à l'adresse suivante : servicema@duracellscanwin.com
 - Le participant recevra alors une réponse substantielle dans un délai raisonnable.
-

Article 6 – Conditions d'utilisation

Le présent jeu est régi exclusivement par le droit marocain. Tout litige, différend ou réclamation relatif à l'interprétation, à l'exécution ou à la validité du présent règlement relève de la compétence des tribunaux compétents du Royaume du Maroc.

Duracell a le droit à tout moment de suspendre ou d'annuler le jeu ou de le faire suspendre/annuler et de modifier les lots à gagner et/ou les conditions générales du jeu ou de les faire modifier sans en donner les raisons et sans préavis. Si les conditions générales du jeu sont modifiées, la version modifiée sera publiée sur le site web du jeu dès que possible. Dans la mesure où certaines questions ne sont pas prévues dans les présentes conditions générales du jeu, la décision finale sera celle de Duracell.

Article 7 – Données

- Les participants au jeu sont tenus de fournir toutes les informations personnelles demandées de manière correcte, actualisée et complète.
- Les participants qui fournissent des informations incorrectes ou incomplètes ne pourront pas recevoir le lot et pourront être exclus du jeu par Duracell.

- Les données personnelles sont utilisées uniquement à des fins de vérification et de communication avec les gagnants et ne seront pas utilisées à des fins commerciales sans autorisation.

- Consultez ici la politique de confidentialité de Duracell Maroc : <https://www.duracell.fr/politique-de-confidentialite/>.

- Vos données personnelles seront supprimées une fois les lots attribués. Les données des gagnants peuvent être conservées conformément à la législation fiscale. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données personnelles en écrivant à l'adresse suivante : servicema@duracellscanwin.com